

—Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire quelques brefs commentaires au sujet de cet amendement. Il rejoint essentiellement les amendements précédents que nous venons d'étudier. Il a trait à la loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies et aux calculs effectués aux termes de cette loi. Les remarques que j'ai faites sur les motions qui ont été regroupées s'appliquent également à cet amendement.

Je voudrais relever certains propos du ministre des Transports (M. Lang). D'après lui, j'aurais dit que ce bill allait modifier tout le système de titres de biens-fonds dans les provinces de l'Ouest. Je n'ai jamais rien dit de semblable. Je sais très bien qu'au Canada, tout ce qui concerne les titres de biens-fonds relève des provinces. Ce que j'ai déjà dit et ce que je persiste à dire, c'est que cette mesure qui force les agriculteurs à se servir d'hectares et de tonnes, va obliger, et a en fait déjà obligé, les gouvernements provinciaux à modifier leur système de titres de biens-fonds. En Saskatchewan, par exemple, il a été modifié en avril ou en mai de l'année dernière. Il est intéressant de noter que ces changements n'ont pas été décidés par l'Assemblée législative provinciale. Les députés provinciaux n'ont pas eu à étudier de projet de loi. On n'a pas demandé à la population de dire ce qu'elle pensait de ces changements.

Une voix: C'est ça la nouvelle démocratie.

M. Neil: Mon collègue, à ma droite, dit que c'est ça la nouvelle démocratie. On dirait, en effet, que c'est la tendance actuelle. Tous les changements au régime foncier en Saskatchewan ont été apportés par décrets du conseil. Tout le monde sait ce qu'est un décret du conseil. C'est un ensemble de règlements émis soit par le cabinet soit par un membre du cabinet, avec l'approbation du reste du cabinet, qui sont ensuite promulgués et publiés dans la Gazette officielle et prennent alors force de loi. C'est ce qui s'est produit en Saskatchewan. S'il a pu en être ainsi, c'est que les membres de l'assemblée législative ne comprenaient pas ou ne savaient pas ce qui se passait. Il y a eu quelques contacts entre les bureaux de l'Ottawa et ceux de Regina. Mais ces derniers en sont venus à la conclusion que la conversion au système métrique était sanctionnée par la loi. Ils se sont donc mis au travail et ont rédigé les règlements en question.

● (1520)

Je suis bien sûr que si l'on avait proposé de modifier ainsi notre système de titres de biens-fonds à une assemblée législative provinciale, et si les gens de la province avaient su ce qui se passait, ils auraient clairement exprimé leurs désirs, car les gens des Prairies sont habitués à un système de mesures en acres. L'Ouest a été arpenté il y a une centaine d'années sur la base du mille. Nous avons des cantons, les rangs, des sections, des demi-sections et des quarts de section, tous basés sur le mille. Toutes les routes de l'Ouest qui vont vers le nord et le sud sont distantes d'un mille, et celles qui vont d'est en ouest de deux milles.

Tout agriculteur sait ce qu'est une acre de terre. Il peut parcourir un champ et dire: «Cette terre mesure tant d'acres».

Système métrique

Il peut le dire d'un simple coup d'œil. Quand il emmène sa moissonneuse-batteuse ou son semoir aux champs qui sont mesurés en pieds, il sait combien d'acres il a travaillé. Mais avec sa sagesse coutumière, le gouvernement va changer tout cela. Il dit à l'agriculteur: «A partir de maintenant, vous compterez tout en hectares et en tonnes par acre. Mais cela ne posera aucun problème, c'est juste une question de calcul.» L'agriculteur sait quels calculs cela représente et quels problèmes il aura. C'est pourquoi il a clairement exprimé son point de vue aux députés. C'est pourquoi, dans sa localité, les comités de certaines organisations agricoles ont adopté des résolutions disant qu'ils ne voulaient pas se convertir au système métrique.

Je crois que les organismes agricoles ont compris mais, malheureusement, il n'en est pas même du gouvernement, et je ne sais pas pourquoi car il suffit d'aller dans l'Ouest, dans n'importe quelle ville, et de demander aux agriculteurs ce qu'ils pensent du système métrique. Ils vous le diront. A mon avis, vous pouvez aller dans n'importe quelle ville des Prairies et si vous passez la journée à bavarder avec les agriculteurs, je doute fort que vous en trouviez un seul qui soit pour le système métrique, car ce changement est inutile. Nous ne vendons pas nos terres sur les marchés internationaux. L'agriculteur n'y gagnera pas un sou de plus. Cela lui créera seulement des difficultés. Et par-dessus le marché, cela peut lui coûter de l'argent, car s'il fait une erreur dans ses calculs lorsqu'il travaille avec des herbicides, des pesticides ou même des semences, il peut endommager sa récolte.

Je suis heureux que le vote portant sur ces amendements n'ait pas lieu avant lundi et j'espère que le ministre qui cherche à faire adopter le bill à la Chambre—en fait il s'agit ici de son premier—réfléchira pendant le week-end et y repensera sérieusement. Peut-être pourra-t-il s'entretenir avec certains de ses collègues et téléphoner à quelques associations agricoles. S'il veut les numéros de téléphone d'un certain nombre de particuliers, et il ne s'agit pas nécessairement de gens ayant mes convictions politiques, mais d'agriculteurs qui savent ce qui se passe dans leur localité, je peux les lui communiquer. Il comprendrait alors le sentiment qui règne parmi les agriculteurs de l'Ouest du Canada. La seule chose que j'ose espérer, c'est qu'il le fasse et lorsqu'il reviendra lundi, il recommandera alors peut-être à ses collègues d'appuyer non seulement les amendements concernant les agriculteurs de l'Ouest, mais celui concernant le double étiquetage.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, nous avons essayé cet après-midi, avec autant de clarté et autant d'insistance que possible de convaincre les ministériels qu'il serait essentiel de passer outre aux directives de leur whip et de leurs fonctionnaires, et de prendre la décision juste. Nous étudions un amendement qui, comme l'a dit mon préopinant, le député de Moose Jaw, fait partie de tout un train de mesures. Les principaux intéressés sont les agriculteurs de l'Ouest, et je crois pouvoir résumer la situation très simplement.